

GUINÉE



GUINÉE



Commandes

Pour commander des exemplaires du *Profil de pays - Guinée*, veuillez contacter :

Section de publications
Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3001
Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900
Télécopie: +251-11-551-4416
Adresse électronique: ecainfo@uneca.org
Web: www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2016 Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba, Éthiopie
Tous droits réservés
Premier tirage : mars 2016

ISBN : 978-99944-68-02-7

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Remerciements	v
La Guinée en bref	vii
1. Vue d'ensemble	1
2. Contexte national et sous-régional	2
3. Performances économiques	6
3.1 Croissance économique et performances sectorielles	6
3.2 Politique budgétaire et politique d'endettement	9
3.3 Inflation et politique monétaire	9
3.4 Compte courant	10
3.5 Compte de capital, investissement direct étranger et flux d'aide au développement	11
4. Développement social	13
4.1 Dynamique démographique	13
4.2 Pauvreté et emploi	13
4.3 Santé	15
4.4 Éducation	16
4.5 Fiche d'évaluation de l'égalité des sexes de l'Union africaine	18
5. Principaux défis: Renforcer l'accès à l'électricité pour impulser le développement industriel et le processus de transformation structurelle de l'économie guinéenne	19
5.1 Situation du secteur	19
5.2 Impact économique de l'électricité	20
5.3 Perspectives de développement du secteur énergétique en Guinée	21
6 Principaux messages à retenir	22
7. Évaluation de la qualité des données nationales	24
Références bibliographiques	25
Annexes	27
Annexe 1: Synthèse des résultats de l'évaluation de la fiabilité des prévisions en Guinée à partir de la technique de décomposition de Theil	27
Annexe 2: Contributions sectorielles à la croissance du PIB (en point de pourcentage)	28

Liste des encadrés

Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique: Guinée	4
Encadré 2: Prévisions pour l'économie guinéenne	8

Liste des figures

Figure 1: Évolution des taux de croissance du PIB réel de la Guinée, de la sous-région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique	2
Figure 2: Contributions sectorielles au PIB en 2014 et variations par rapport à 2013 (en %)	6
Figure 3: Parts relatives des agrégats de la demande par rapport au PIB et variation annuelle (2014, %)	7
Figure 4: Évolution des investissements (en % du PIB)	8
Figure 5: Évolution du taux d'inflation de 2010 à 2014 (en %)	10
Figure 6: Structure du commerce extérieur (2014)	11
Figure 7: Évolution du solde du compte courant et de ses composantes 2010-2015	11
Figure 8 : Évolution des investissements directs étrangers nets (en pourcentage du PIB)	12
Figure 9: Évolution de la population guinéenne par tranche d'âge (2010-2014)	13
Figure 10: Évolution du revenu national par habitant (en dollars des États-Unis)	14
Figure 11: Évolution des taux de mortalité infantile, néonatale, des moins de 5 ans et du taux de mortalité maternelle	15
Figure 12: Évolution des taux net de scolarisation dans le primaire et d'alphabétisation des adultes	17

Liste des tableaux

Tableau 1: Critères de convergence macroéconomiques 2013-2014	3
---	---

REMERCIEMENTS

L'objectif de la série de profils de pays publiés par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque sous-région en vue d'une transformation économique qui favorisera une croissance soutenue et un développement social durable, renforcera l'intégration régionale et facilitera la planification du développement et la gouvernance économique des états africains. Les profils pays sont le résultat de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la Commission et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

L'auteur principal du profil de pays de la Guinée est Mamoudou Sebego du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest. Le profil pays a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovannie Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, la supervision directe de Dimitri Sanga, Directeur du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest, et la coordination d'Amadou Diouf, Chef par intérim du Centre sous-régional de données.

Le profil de pays de la Guinée a été préparé à l'aide d'informations et de données provenant d'institutions nationales comme le Ministère de l'économie et des finances, le Ministère de l'énergie, l'Institut national de la statistique et la Banque centrale. Au niveau sous-régional, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a également contribué de façon notable à la fourniture des données.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de qualité opérationnelle de la Commission a fourni des observations et des contributions précieuses, ainsi que le Comité d'examen interne au Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Ouest constitué de l'ensemble des professionnels.

Nous tenons également à remercier le Professeur Lambert N'galadjo Bamba de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, pour ses critiques d'expert, et Open Data Watch pour l'examen et l'analyse des données.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA pour l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

LA GUINÉE EN BREF

Informations générales		Classements	
Sous-région	Afrique de l'Ouest	Indice du développement humain (Programme des Nations Unies pour le développement)	182/188 (2014)
Langue officielle	français	Indice d'inégalité de genre (Programme des Nations Unies pour le développement)	N.A.
Monnaie	franc guinéen	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (Fondation Mo Ibrahim)	40/54 (2014)
Capitale	Conakry	Indice de la facilité à faire des affaires (Banque mondiale)	171/189 (2015)
Appartenance à une/des communauté(s) économique(s) régionale(s)	Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	Indice de perception de la corruption (Transparency International)	139/168 (2015)



Croissance économique

La structure du produit intérieur brut (PIB) a subi le choc conjoncturel provoqué par l'épidémie à virus Ébola en 2014. La contribution du secteur tertiaire a sensiblement baissé, passant de 37,4 % en 2013 à 36,6 % en 2014. Concernant le secteur secondaire, sa contribution à la création de la richesse nationale qui était de 32,2 % en 2013 s'est améliorée de 0,7 point de pourcentage pour s'établir à 32,9 % en 2014. La contribution du secteur primaire au PIB a été de 22,9 % en 2014 par rapport à 22,5 % en 2013.



Politique budgétaire et politique d'endettement

Le déficit budgétaire global s'est relativement creusé en 2014, en s'établissant à 4,2 % du PIB contre un niveau en dessous de 3,0 % sur la période allant de 2011 à 2013. Cette aggravation du déficit budgétaire est principalement liée au financement du plan de relance et de résilience post-Ébola. La dette publique est essentiellement de source bilatérale (65 % du total) avec une prépondérance des financements chinois. Entre 2010 et 2014, le ratio de l'encours de la dette publique extérieure s'est établi, en moyenne à 37,3 % du PIB.



Inflation et politique monétaire

En 2014 et 2015, la politique monétaire a visé à réduire l'inflation et préserver le niveau des réserves de change. L'inflation en moyenne annuelle, mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation, s'est inscrite à la baisse en passant de 15,5 % en 2010 à 12,0 % en 2013 avant de s'établir à 9,7 % en 2014.



Compte courant et performance commerciale

Le déficit du compte courant s'est situé à 11,3 % du PIB en 2014 contre 11,8 % en 2013 et 9,9 % en 2009. Ce niveau est relativement plus important comparativement au niveau moyen de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) estimé à 9,5 % du PIB sur la période 2009-2014 contre 1,2 % seulement pour l'Afrique.



Investissement direct étranger

Le pays enregistre un afflux de volume d'investissement direct étranger supérieur à la moyenne de la CEDEAO mais quasiment absorbé par le secteur minier. Un flux net de 29,0 % du PIB en 2014 a été enregistré.



Dynamique démographique

Le troisième recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2014 évalue la population totale résidente à 10 523 261 habitants, avec une densité de 47 habitants au km². La structure d'âge reflète la jeunesse de la population guinéenne, le groupe d'âge 0-14 ans révolus représentant 42,1 % de la population totale.



Pauvreté

La situation de la pauvreté estimée à partir de la ligne nationale de pauvreté (de 8 800 francs guinéens, soit environ 1,10 dollar des États-Unis) s'est aggravée au cours de la dernière décennie, comme l'atteste l'incidence de la pauvreté qui est passée de 49,1 % en 2003 à 53,0 % en 2007, puis à 55,2 % en 2012.



Emploi

Selon les résultats de l'enquête spécifique sur l'emploi et le travail décent réalisée en 2012, le taux de chômage est estimé à 20 % pour les jeunes âgés de 25 à 34 ans. Cette enquête estime à 10 % le taux de chômage des jeunes urbains et près de 64 % de ces chômeurs résident à Conakry. Selon le sexe, 59 % des chômeurs urbains sont des hommes et 41 % des femmes.



Santé

Le profil sanitaire du pays reste préoccupant en dépit des progrès importants réalisés en matière de réduction du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans qui est passé de 163 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2005 à 123 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2012. Il en est de même pour la mortalité infantile qui a baissé de 91 décès en 2005 à 67 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2012, la mortalité néonatale de 39 à 33 décès pour 1000 naissances vivantes et la mortalité maternelle de 980 à 724 décès pour 100.000 naissances vivantes sur la même période. Toutefois, ces taux restent les plus élevés dans la zone CEDEAO et du continent.



Éducation

Le taux net de scolarisation au primaire a progressé de 53,3 % en 2002 à 66,7 % en 2013. Toutefois, le taux d'achèvement du primaire était de 61,9 % en 2013 contre 40,4 % en 2002. Ce niveau traduit la faible qualité de l'enseignement, l'inefficacité interne du système et sa faible capacité à réduire les abandons scolaires.



Fiche d'évaluation de l'égalité des sexes de l'Union africaine

Le taux brut de scolarisation des filles dans le secondaire (29,4 %) est à peine plus de la moitié de celui des garçons (46,6 %). Le taux d'activité des femmes est de 72,6 % par rapport à 89,8 % pour les hommes. Les femmes ne représentent que 21,9 % des membres du Parlement. La Guinée obtient seulement un score de 1 sur 10 pour l'accès à la terre et la possession de terres.

VUE D'ENSEMBLE

Sous les effets conjugués de l'épidémie de virus Ébola, des retards dans la reprise des investissements miniers, des insuffisances dans la fourniture de l'électricité et de la faible diversification de l'économie, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a été estimé à 1,1 % en 2014 contre 2,3 % en 2013 et 3,9 % en 2012. Cette performance de 2014 est largement en dessous de la moyenne de la zone de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (6,1 %) et de l'Afrique (3,4 %). Selon les données du cadrage macroéconomique élaboré par le Comité national de prévision et de la conjoncture en juillet 2015, cette croissance devrait baisser de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 0,7 % en 2015. Structurellement, la dynamique de l'activité économique de la Guinée dépend des performances du secteur minier qui, à lui seul, a représenté 23,7 % du PIB en 2014 et généré près de 90,0 % des recettes d'exportation du pays. En termes de structure du PIB, en moyenne sur la période 2010-2014, le secteur primaire a représenté 22,2 %, le secondaire 32,5 % et le tertiaire (hors droit, taxes et impôts) 37,3 %.

En dépit de son énorme potentiel en ressources agricoles, minières et énergétiques, la Guinée reste confrontée à des défis majeurs en ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base. Le pays affiche l'une des incidences de pauvreté la plus élevées au monde, avec un niveau de 55,7 %¹ en 2012 contre 53,0 en 2007.

Malgré les progrès substantiels en matière de réduction de la mortalité infantile et d'amélioration de l'accès à l'éducation, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans s'est situé à 123 décès pour 1000 naissances vivantes en 2012 contre 163 en 2005 et le taux net de scolarisation du primaire à 66,7 % en 2013 contre 53,3 % en 2002.

Au plan des orientations stratégiques et de la planification du développement, la Guinée est engagée dans la finalisation de son Étude prospective 2040 avec l'instrument programmatique, le plan quinquennal 2016-2020. La mise en œuvre de ses instruments d'orientation stratégique de développement est précédée de la stratégie de relance socioéconomique post-Ébola (2015-2017), adoptée en juin 2015 et dont l'objectif est de préserver la stabilité macroéconomique pour favoriser l'investissement et la lutte contre la pauvreté. L'atteinte de cet objectif dépend du renforcement de la résilience de l'économie aux chocs exogènes à travers une diversification de la base productive. À cet effet, l'industrialisation constitue une réelle opportunité pour la Guinée. Cependant, avec la mise en valeur de moins de 3 % du potentiel national énergétique existant, 49 % de taux de perte, un taux d'électrification des ménages de moins de 20 % et une satisfaction de moins de 50 % de la demande nationale d'électricité, l'offre d'énergie électrique constitue le défi majeur de l'industrialisation et par ricochet de la transformation structurelle de l'économie.

¹ Seuil de pauvreté monétaire fixé à 8 800 francs guinéens, soit environ 1,10 dollar des États-Unis.

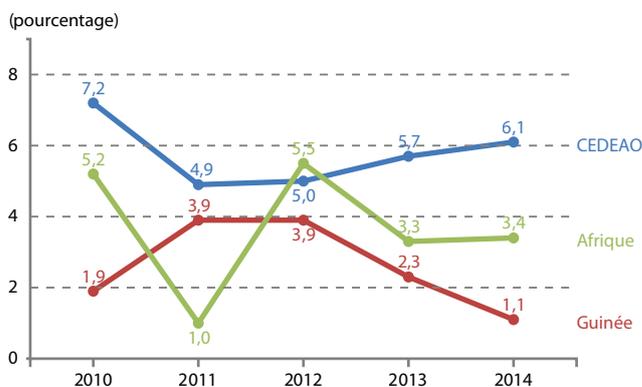
2

CONTEXTE NATIONAL ET SOUS-RÉGIONAL

Les performances économiques de la Guinée entre 2010-2014, ont été en-deçà des objectifs des différents documents de stratégie de réduction de pauvreté élaborés et de la moyenne de la sous-région. Au cours de la période sous revue, la croissance économique du pays en termes du PIB réel a été de l'ordre de 2,5 % en moyenne par an, contre 5,8 % pour les pays de l'Afrique de l'Ouest et 3,7 % pour l'Afrique. Sous l'influence des effets néfastes de l'épidémie de virus Ébola qui a durement affecté le pays en 2014 et en 2015, la croissance économique de 2014 a atteint son plus bas niveau depuis 2010 pour s'établir à 1,1 % contre 2,3 % en 2013. Aussi, la propagation de l'épidémie de virus Ébola a-t-elle représenté un choc majeur pour le pays en termes de recettes, de dépenses, de tensions inflationnistes et de commerce extérieur. Il convient de souligner que l'économie guinéenne reste éprouvée par les effets de cette épidémie. Ainsi, selon les résultats du cadrage macroéconomique de juillet 2015, la croissance économique escomptée est de 0,7 % en 2015 et 4,7 % en 2016. Le coût humain de l'épidémie de virus Ébola a été très élevé avec 2 536 décès sur plus de 3 804 cas enregistrés selon la dernière situation épidémiologique de l'Organisation mondiale de la Santé².

Au niveau sous-régional, l'activité économique a favorablement évolué depuis 2012, avec un taux de croissance qui est passé de 5 % à 6,1 % en 2014. Cette évolution a été en partie soutenue par le dynamisme des secteurs pétroliers et miniers.

Figure 1: Évolution des taux de croissance du PIB réel de la Guinée, de la sous-région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique



Source: Données extraites du cadrage macroéconomique de la Direction générale de l'économie (Ministère de l'économie et des finances), juillet 2015 et de l'*Annuaire statistique pour l'Afrique* de la Commission économique pour l'Afrique, de la Commission de l'Union africaine et de la Banque africaine de développement, édition de 2015.

Sur le plan de l'intégration régionale et sous-régionale, la Guinée est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). À ce titre, elle s'est engagée à respecter le pacte de stabilité et de convergence macroéconomique sous-régional. Toutefois, parmi les six critères rationalisés du Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique de la CEDEAO, seulement deux critères ont été respectés par la Guinée en 2014 (un de premier rang et un de second rang) contre quatre en 2013 (deux de premier rang et deux de deuxième rang).

² Situation au 27 décembre 2015, Organisation mondiale de la Santé (www.who.org).

Tableau 1: Critères de convergence macroéconomiques 2013-2014

Critères	Normes CEDEAO	2013	2014
Premier rang			
Ratio du déficit budgétaire, dons compris (base engagement)/PIB nominal	≤ 3 %	2,9 %*	3,3 %
Taux d'inflation en moyenne annuelle	≤ 5 %	11,9 %	9,3 %
Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale/recettes fiscales de l'année précédente	≤ 10 %	0 %*	0,2 %*
Réserves brutes en mois d'importations	≥ 6	2,6	2,5
Second rang			
Ratio dette publique/PIB nominal	≤ 70 %	57,5 %*	89,1 %
Taux de change nominal (stable)	±10	-2,5 %*	-1,5 %*

* : critère satisfait

Source: Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, Rapport de convergence-pays 2014.

Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique: Guinée

L'indice d'intégration régionale en Afrique a été conçu par la Commission économique pour l'Afrique pour évaluer le respect par chaque pays africain des engagements pris dans le cadre des initiatives d'intégration panafricaines, telles que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja. À travers les dimensions qu'il aborde, les États pourront identifier notamment les domaines dans lesquels des efforts devront être davantage

fournis. Il couvre les dimensions suivantes: i) la libre circulation des personnes; ii) l'intégration commerciale; iii) l'intégration productive; et iv) les infrastructures et les interconnexions régionales ainsi que v) la convergence des politiques macroéconomiques. Une description technique de cet indice se trouve sur le site de la CEA via le lien www.uneca.org.

Performance globale

15e rang dans la CEDEAO (score - 0,30).*

Libre circulation des personnes - score égal avec tous les autres pays membres de la CEDEAO (score - 0,8).	Intégration commerciale - 13 ^e rang dans la CEDEAO (score - 0,11). Le pays le plus performant dans la CEDEAO est le Nigéria (score - 1).	Intégration productive - 11 ^e rang dans la CEDEAO (score - 0,17). Le pays le plus performant dans la CEDEAO est la Gambie (score - 0,52).	Infrastructure - 5 ^e rang dans la CEDEAO (score - 0,35). Le pays le plus performant dans la CEDEAO est Cabo Verde (score - 0,68).	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques - 15 ^e rang dans la CEDEAO (score - 0,00). Le pays le plus performant dans la CEDEAO est le Niger (score - 1).
--	---	--	--	---

Les résultats préliminaires de l'indice pour la Guinée font ressortir que la Guinée a le même score que les autres pays membres de la CEDEAO en matière de libre circulation des personnes, la 5^e dans cette Communauté économique régionale (CER) pour les infrastructures d'intégration, la 13^e dans la CEDEAO pour l'intégration productive, la 13^e pour l'intégration commerciale et la 15^e dans la CEDEAO pour la convergence macroéconomique et intégration financière.

Libre circulation des personnes

La Guinée a réalisé de bons résultats sur le segment de l'intégration. En tant que membre de la CEDEAO, elle participe au Protocole de Dakar sur la libre circulation des personnes et le droit d'établissement. Depuis 2000, un passeport de la CEDEAO est disponible; ce qui facilite la circulation des ressortissants des États membres de l'Union douanière. En outre, la Guinée autorise près de 54 % des ressortissants des pays africains à entrer sans visa ou avec un visa à l'arrivée. Au

sein de l'espace CEDEAO, la Guinée a le même score que tous les autres pays membres de cette CER.

Intégration commerciale

La Guinée n'a pas procédé à une forte baisse de ses tarifs douaniers, quoique faisant partie des derniers pays de la CEDEAO à avoir les tarifs les plus élevés (presque 14 %) et ayant une part d'importation de 0,8 % et une part d'exportation de 1,4 % dans le commerce intra-africain. On relève également un faible niveau d'intégration commerciale pour la Guinée. Toutefois, il convient de relever que selon les données de la Direction générale des douanes, la part des exportations guinéennes à destination des pays de la CEDEAO a atteint 23 % en 2014, contre 5 % en 2010, impulsée par les exportations d'or vers le Ghana qui ont représenté 86 % de ces flux régionaux et 15 % des exportations totales de la période. Au plan sous régional, la Guinée occupe la 13^e place.

Intégration productive

La Guinée fait preuve d'une faible intégration à la chaîne de valeur régionale. Son Indice de complémentarité du commerce de marchandises de 28 % inscrit le pays à la 10e place des membres de la CEDEAO (CNUCED, 2015). On relève également un déséquilibre entre les exportations en biens intermédiaires de l'ordre de 26 % de la somme des exportations intrarégionales et des importations comprenant seulement 0,02 % de la valeur de toutes les importations en provenance de la région.

Infrastructures

En matière d'infrastructures la Guinée enregistre des avancées et se situe dans une moyenne de 40 % dans l'intégration infrastructurelle; ce qui constitue un assez bon score. Cependant la faiblesse de son débit internet

(0,04 mégabit par personne) et de la production d'électricité (0,03 mégawat/heure par habitant) constitue un handicap. Ce déficit de connectivité et de réseau électrique, essentiel pour toute activité commerciale, influe négativement sur l'intégration régionale de la Guinée. Elle occupe la 5e place au sein de la CEDEAO.

Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques

Des informations qui concernent la performance de la Guinée dans la dimension de l'intégration financière et la convergence des politiques macroéconomiques peuvent être consultées dans le site web de l'indice d'intégration régionale en Afrique ou encore dans le rapport sur l'indice.

* Un système de classification à l'échelle continentale, comparant les performances de tous les pays africains en termes d'intégration régionale, est en cours d'élaboration et sera inclus dans la prochaine mise à jour du présent profil de pays

3

PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

3.1 Croissance économique et performances sectorielles

Des performances sectorielles structurellement tirées par le tertiaire et le secondaire avec les mines comme principal sous-secteur locomotive de la croissance économique

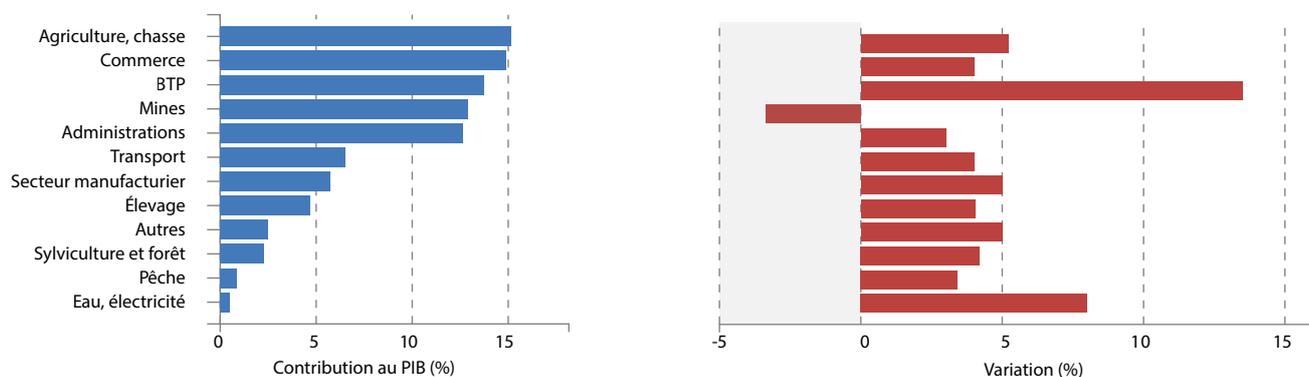
À l'instar des autres économies de la sous-région, l'activité économique guinéenne est de type agricole avec toutefois, une forte concentration de l'activité minière sur la création de la richesse nationale. La structure du PIB est dominée par le secteur tertiaire, suivi du secteur secondaire puis du secteur primaire. Cette structure a subi le choc conjoncturel provoqué par l'épidémie de virus Ébola en 2014. Ce choc s'est manifesté à travers le secteur tertiaire dont les sous-secteurs du commerce et du transport ont été les plus affectés par l'épidémie.

En 2014, la contribution du secteur primaire au PIB était de 22,9 % contre 22,5 % en 2013. Au cours des cinq dernières années, sa contribution moyenne a

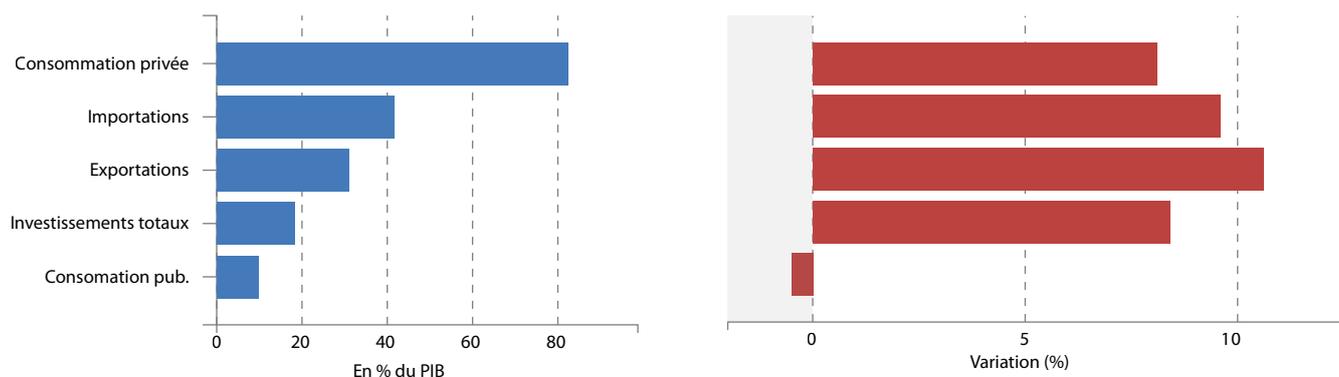
été de 22,2 % avec le sous-secteur agriculture qui, à lui seul, a une part de 14,5 % en moyenne. La part du secteur primaire à la croissance du PIB a été seulement de 0,61 point de pourcentage contre 1,1 point de pourcentage en 2013. Cette baisse de la contribution du secteur primaire à la croissance du PIB serait en partie due à la contreperformance du sous-secteur agriculture. Cette situation résulte, en partie, de l'effet conjugué de l'épidémie de virus Ébola et de l'invasion des plaines à Koundara et la Moyenne-Guinée par des criquets pèlerins et des chenilles ainsi que la persistance de la pratique des techniques culturales rudimentaires. La production rizicole a donc baissé de 10 % par rapport à 2013.

La contribution du secteur secondaire à la création de la richesse nationale était de 32,2 % en 2013. Elle s'est améliorée de 0,7 point de pourcentage pour s'établir à 32,9 % en 2014. En termes de contribution à la croissance du PIB, elle a été de

Figure 2: Contributions sectorielles au PIB en 2014 et variations par rapport à 2013 (en %)



Source: Données extraites du cadrage macroéconomique de la Direction générale de l'économie (Ministère de l'économie et des finances), juillet 2015.

Figure 3: Parts relatives des agrégats de la demande par rapport au PIB et variation annuelle (2014, %)

Source: Données extraites du cadrage macroéconomique de la Direction générale de l'économie (Ministère de l'économie et des finances), juillet 2015.

1 point de pourcentage en 2014 contre 0,3 point de pourcentage en 2013. Cette amélioration substantielle de la performance du secteur s'expliquerait notamment par: i) la bonne résilience du sous-secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP); ii) l'augmentation de la production de l'or (près de 53 % du total du secteur minier en 2014); et iii) l'amélioration de la fourniture d'électricité.

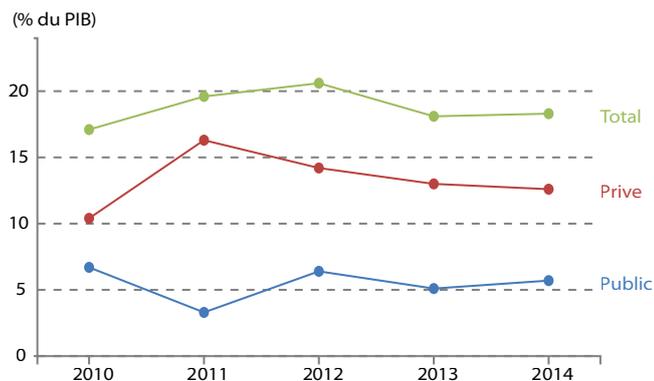
Quant au secteur tertiaire (hors droits, taxes et impôt), le plus affecté par l'épidémie de virus Ébola, sa contribution au PIB total a sensiblement baissé, passant de 37,4 % en 2013 à 36,6 % en 2014 (soit une baisse de 0,8 point de pourcentage) et sa contribution à la croissance a été négative de 0,4 point de pourcentage contre +0,8 en 2013. La détérioration s'est exacerbée avec la propagation de l'épidémie de virus Ébola au second semestre 2014. Le commerce et le transport sont les deux principaux sous-secteurs qui ont entretenu la contreperformance du tertiaire en enregistrant des baisses respectives de 0,6 % et 0,2 % avec des contributions à la croissance négatives (-0,5 et -0,1 respectivement) en 2014 à cause principalement de l'épidémie.

Du côté de la demande globale en 2014, la modification de la structure s'est traduite par

une variation négative (-5 %) du volume de la consommation publique, induisant ainsi la baisse de sa contribution à la formation du PIB de 0,8 point de pourcentage qui s'est établie à 9,7 % du PIB. La consommation finale privée a progressé de 8,1 % contre 10 % en 2013. Sur le segment extérieur, les exportations, essentiellement dominées par les produits miniers à hauteur de 90 %, ont représenté 31,1 % du PIB en 2014 contre 30,2 % en 2013.

Pour le cas spécifique des investissements, il est noté un accroissement des dépenses d'investissement de 8,3 % du PIB (3 113,1 milliards de francs guinéens) par rapport à 2013 contre 7,6 % du PIB en 2013 et 4,7 en 2011. Cette situation est liée en partie aux importants investissements en cours dans le domaine des infrastructures routières et de l'énergie électrique. À cet égard, il convient de noter la réalisation du barrage hydroélectrique de Kaleta. D'un coût de près de 800 millions de dollars des États-Unis et essentiellement financé par des emprunts extérieurs, sa construction s'est achevée en septembre 2015.

Figure 4: Évolution des investissements (en % du PIB)



Source: Données extraites du cadrage macroéconomique de la Direction générale de l'économie (Ministère de l'économie et des finances), juillet 2015.

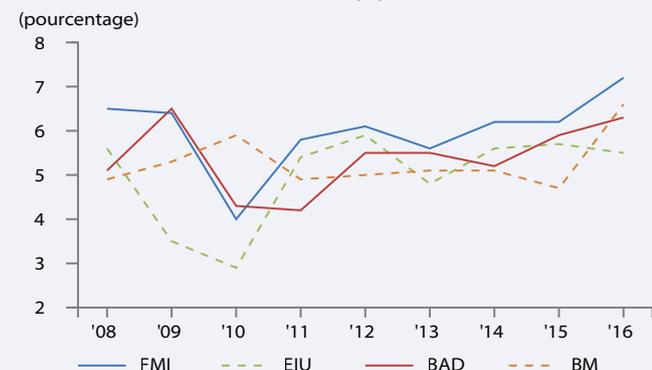
À court et moyen terme, des perspectives plus favorables de l'activité sont attendues selon les estimations de la Direction nationale de la prévision disponibles en août 2015. Le taux de croissance est estimé à 0,7 % en 2015 et à 4,7 % en 2016, et l'inflation à 8,2 % en 2015 et 7 % en 2016. Quant au solde budgétaire, le déficit primaire devrait s'établir à 3 % du PIB en 2015 et à 1,6 % du PIB en 2016 contre une réalisation de 3,5 % en 2014. Le déficit du compte courant devrait également s'améliorer en ressortant à 9,1 % du PIB en 2015 et 9,2 % du PIB en 2016 contre une réalisation de 11,3 % en 2014.

Encadré 2: Prévisions pour l'économie guinéenne

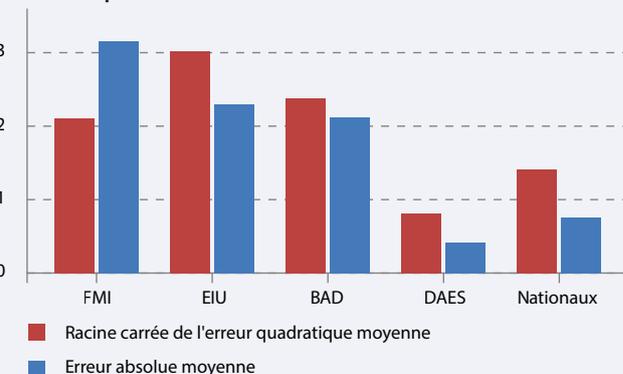
Les perspectives économiques sont plus favorables à moyen terme. Selon les autorités de la Guinée, la croissance économique est projetée à 0,7 % en 2015 et 4,7 % en 2016. Une analyse de la qualité des prévisions sur le taux de croissance de l'économie guinéenne a été faite par la Commission économique pour l'Afrique, sur la base des prévisions d'autres institutions comme la Banque africaine de développement, *Economist Intelligence Unit*, le Fonds monétaire international, les services nationaux de prévision et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU à partir de données portant sur la période 2008-2014. Les écarts de prévisions observés sur la période se sont relativement resserrés, passant de 2,5 points de pourcentage en 2011 à 1 point de pourcentage en 2014. Pour cette dernière année, EIU a été plus optimiste avec une prévision de 5,2 %. Par contre, la BAD avait anticipé une évolution plus faible, à 4,2 %.

Relativement aux mesures de précision des prévisions, la racine carrée de l'erreur quadratique moyenne et l'erreur absolue moyenne en pourcentage, les plus faibles valeurs observées correspondant aux meilleures précisions concernent le Département des affaires économiques et sociales et les données nationales. Les précisions moindres sur les prévisions de la période 2008-2014 sont notées pour le Fonds monétaire international et *Economist Intelligence Unit*.

Prévisions du taux de croissance du PIB (%)



Précision des prévisions



3.2 Politique budgétaire et politique d'endettement

Une politique budgétaire caractérisée par un faible niveau de recouvrement des recettes fiscales et une évolution des dépenses guidée par les dépenses courantes

Le déficit budgétaire global s'est relativement creusé en 2014, en s'établissant à 4,2 % du PIB par rapport à moins de 3,0 % pour 2011-2013.

Cette aggravation du déficit budgétaire est principalement liée au financement du plan de relance et de résilience pour l'après-Ébola.

Les recettes totales se sont chiffrées en 2014 à 9 702,3 milliards de francs guinéens (24,8 % du PIB) contre 10 863,4 milliards de francs guinéens (24,3 % du PIB) en 2013. Cette situation résulte d'un ensemble de faiblesses structurelles identifiées depuis les premières revues des dépenses publiques et responsabilité financière en 2007 et qui sont toujours d'actualité. Il s'agit notamment des défaillances dans l'exécution des budgets et la collecte des recettes fiscales, le manque de transparence, ainsi que de l'insuffisance de la surveillance du risque budgétaire.

Il s'y ajoute les retards dans l'ajustement des prix à la pompe des produits pétroliers au début de 2014 et surtout les dépenses sociales liées à la gestion de l'épidémie de virus Ébola qui ont ponctionné le budget de l'État. Les rentrées non fiscales ont représenté une fraction de moins de 6 % des recettes courantes. Ainsi, les dons ont représenté 1,6 % du PIB en 2006 et sont passés à 5,7 % du PIB en 2014, en relation avec les soutiens à la riposte à Ébola (Ministère de l'économie et des finances, 2015b).

S'agissant des dépenses courantes, elles sont passées de 7 425,2 milliards de francs guinéens (16,6 % du PIB) en 2013 à 7 652,4 milliards de francs guinéens (19 % du PIB) en 2014, soit une hausse de 3,6 points de pourcentage dont 0,4 % au titre des traitements et salaires avec un dépassement représentant 0,03 % du PIB. Cette situation

s'explique notamment par: i) l'application des statuts particuliers dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la justice, ii) le paiement des indemnités d'examen, et iii) les coûts directs du programme de riposte contre l'épidémie Ébola qui a nécessité le recrutement supplémentaire d'agents de santé.

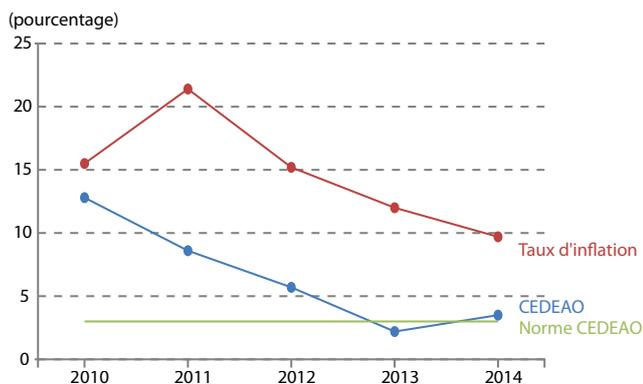
En ce qui concerne la dette publique, elle est essentiellement de source bilatérale (65 % du total) avec une prépondérance des financements chinois. Entre 2010 et 2014, le ratio de l'encours de la dette publique extérieure s'est établi, en moyenne à 37,3 % du PIB. En 2012, l'année à laquelle le pays a atteint le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, ce ratio a été ramené à 17,7 % du PIB (1 085,6 millions de dollars des États-Unis) pour s'établir à 21,7 % du PIB (1 567,5 millions de dollars des États-Unis) en 2014 contre 60,3 % (3 070,2 millions de dollars des États-Unis) en 2011. Quant au service de la dette publique extérieure, il a été estimé en 2014 à 3,2 % des exportations (72,9 millions de dollars des États-Unis) contre 4,2 % en 2013. Ces niveaux ne représentent pas pour le pays un risque de surendettement selon le rapport d'examen du Fonds monétaire international (FMI), réalisé en novembre 2014 dans le cadre du programme de facilité élargie de crédit.

3.3 Inflation et politique monétaire

Une politique monétaire et de change prudente de la Banque centrale de la République de Guinée et la détente des cours mondiaux des produits alimentaires et énergétiques favorable contraignent à une baisse régulière du niveau général des prix depuis 2011

En 2014 et 2015, la politique monétaire a visé à réduire l'inflation et préserver le niveau des réserves de change. L'inflation en moyenne annuelle, mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation est à la baisse. Il passe de 15,5 % en 2010 à 12,0 % en 2013 avant de s'établir à 9,7 % en 2014. Les projections indiquent un taux moyen de 6,8 % en 2015. Cette évolution favorable résulte

Figure 5: Évolution du taux d'inflation de 2010 à 2014 (en %)



Sources: Données extraites du cadrage macroéconomique de la Direction générale de l'économie (Ministère de l'économie et des finances), juillet 2015 et de l'*Annuaire statistique pour l'Afrique* de la Commission économique pour l'Afrique, de la Commission de l'Union africaine et de la Banque africaine de développement, 2015.

de l'arrêt par la Banque centrale de la République de Guinée du financement monétaire du déficit budgétaire à partir des réformes engagées en 2011, d'un suivi rigoureux de la création monétaire et d'une meilleure gestion des finances publiques, notamment des dépenses publiques. La Banque centrale a également révisé à la baisse en 2013 par rapport à leurs niveaux de 2011, son taux directeur (16 % contre 22 %) pour relâcher les contraintes de financement. Cette politique n'a pas toutefois affecté la dynamique favorable de l'inflation.

Le taux de change du franc guinéen était très instable depuis 2005. La stabilisation entamée en 2011 s'est consolidée à partir de 2013. Par rapport au dollar des États-Unis, une faible appréciation nominale a été enregistrée en 2013 contre une dépréciation de 3,5 % en 2012 et de 25,4 % en 2010. Pour assurer une stabilité au franc guinéen qui a connu l'émission de nouvelles coupures dont celles de 20 000 en mai 2015, la Banque centrale a maintenu ses interventions sur le marché interbancaire des changes.

Concernant les agrégats monétaires, le crédit au secteur privé a augmenté, passant de 9,2 % du PIB en 2013 à 11,7 % du PIB en 2014. L'augmentation du crédit à l'économie en plus des concours accordés à l'administration centrale a stimulé le crédit intérieur qui s'est établi à 13,3 % du PIB en 2010 et à 17,2 % du PIB en 2014. Ces concours à l'économie ont contribué à l'augmentation de la masse monétaire qui est passé de 30,4 % à 33,4 % du PIB entre 2013 et 2014 contre 38,3 % du PIB en 2010.

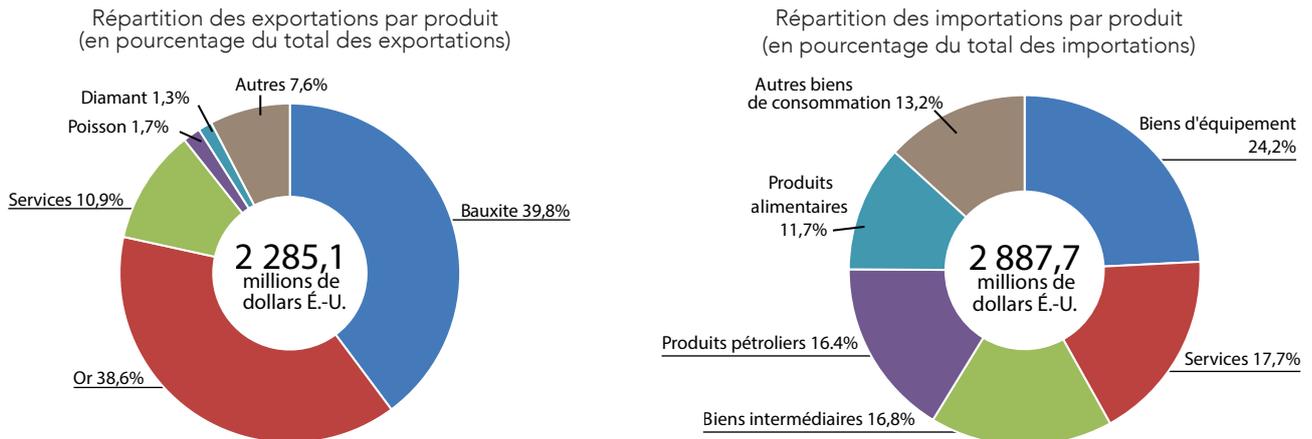
3.4 Compte courant

Des efforts de résorption du déficit du compte courant annihilés par la hausse des importations des produits pétroliers et des biens d'équipements

Le déficit du compte courant s'est situé à 11,3 % du PIB en 2014 contre 11,8 % en 2013 et 9,9 % en 2009. Ce niveau est relativement plus important, comparé au niveau moyen de la CEDEAO estimé à 9,5 % du PIB sur la période 2009-2014 contre 1,2 % seulement pour l'Afrique.

La détérioration du compte courant est principalement le reflet des exportations plus faibles des produits miniers, contrebalancée par le volume des importations de produits alimentaires et les envois de fonds par les travailleurs expatriés. Aussi, le recours massif à l'expertise étrangère dans le cadre de la riposte contre l'épidémie de virus Ébola et la baisse d'activités enregistrées dans l'hôtellerie ont maintenu le déficit structurel de la balance des services. Celui-ci s'est établi à 5,5 % du PIB en 2014 contre 6 % du PIB entre 2012 et 2013.

En ce qui concerne les performances commerciales, les exportations de la Guinée principalement constituées des produits miniers (bauxite, or et diamant), ont atteint 2 435,3 milliards de francs guinéens en 2014 contre 2 129,8 milliards de francs guinéens en 2013. Les principales destinations d'exportations de la Guinée sont l'Union européenne, la Suisse et l'Europe orientale (Russie, Ukraine). Les exportations guinéennes à

Figure 6: Structure du commerce extérieur (2014)


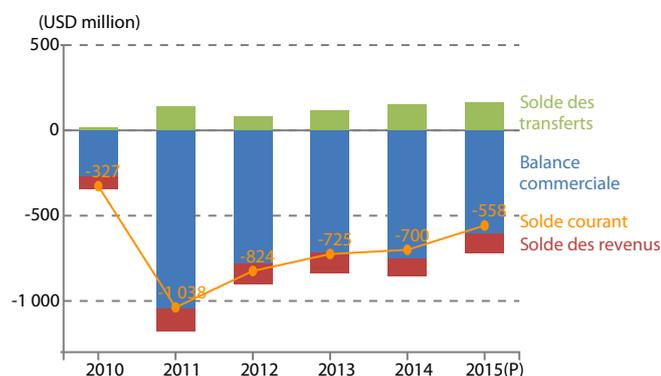
Source: Données extraites du cadrage macroéconomique de la Direction générale de l'économie (Ministère de l'économie et des finances), juillet 2015.

destination des pays de la CEDEAO ont atteint 23 % des exportations totales en 2014, contre 5 % en 2013 et en 2010, impulsée par les exportations d'or essentiellement vers le Ghana. Ces dernières ont représenté 86 % de ces flux régionaux et 15,0 % des exportations totales de la période.

Pour les importations, elles ont atteint 5 954 milliards de francs guinéens en 2014 contre 5 517,4 milliards de francs guinéens en 2013 et sont constituées

principalement de produits pétroliers, de riz et des biens d'équipement. Les principales zones de provenance des produits importés sont l'Union européenne (Belgique, Pays-Bas, etc.), les pays d'Asie (Chine, Vietnam, etc.). Les importations en provenance des pays de la CEDEAO ont représenté 5,5 % des importations totales en 2014, contre 2,7 % en 2012.

Ces évolutions consolident la tendance structurellement déficitaire de la balance commerciale, avec un niveau de 9,6 % du PIB sur la période 2011-2014.

Figure 7: Évolution du solde du compte courant et de ses composantes (2010-2015)


p= prévision

Source: Données extraites du cadrage macroéconomique de la Direction générale de l'économie (Ministère de l'économie et des finances), juillet 2015.

3.5 Compte de capital, investissement direct étranger et flux d'aide au développement

Un afflux de volume d'investissement direct étranger supérieur à la moyenne de la CEDEAO mais quasiment absorbé par le secteur minier

Le déficit du solde global de la balance des paiements s'est amélioré, passant de 28,7 % du PIB en 2013 à 27,3 % du PIB en 2014. Cette situation est liée en partie à l'évolution favorable du compte capital et des opérations financières de 6,8 % en 2014 par rapport à 2013. Cette évolution

Figure 8 : Évolution des investissements directs étrangers nets (en pourcentage du PIB)



Source: Données extraites du cadrage macroéconomique de la Direction générale de l'économie (Ministère de l'économie et des finances), juillet 2015.

résulte essentiellement des investissements directs étrangers (IDE) dont le secteur minier est la principale destination. Les IDE ont, en effet, enregistré un flux net de 29 % du PIB en 2014.

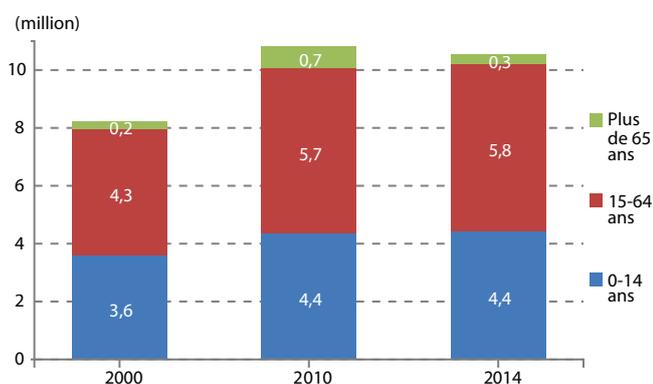
L'aide publique au développement a quasiment doublé entre 2009 et 2014, passant de 214 millions de dollars des États-Unis à plus de 500 millions de dollars des États-Unis. Par habitant, cela correspond à un niveau moyen de 26 dollars des États-Unis, soit un niveau nettement en dessous de la moyenne de l'Afrique estimé à 43,5 dollars des États-Unis par habitant sur la même période.

4.1 Dynamique démographique

Le troisième recensement général de la population et de l'habitat, réalisé par la Guinée en 2014, évalue la population totale résidente à 10 523 261 habitants avec une densité de 47 habitants au km². Ventilés par sexe, les chiffres sont de 5 084 307 hommes (48,3 %) et 5 438 954 femmes (51,7 %).

Le taux d'urbanisation est relativement faible avec 36,9 % de population vivant en milieu urbain (contre 28,0 % en 1996) dont plus de 50 % résidant à Conakry. En dépit de sa baisse, le taux de croissance démographique fait partie des plus élevés du monde avec 3,1 % en 2014 contre 4,6 % en 1996. Ce niveau est principalement lié à la fécondité, avec indice synthétique de fécondité de 5,1 en 2014.

Figure 9: Évolution de la population guinéenne par tranche d'âge (2010-2014)



Source: Commission économique pour l'Afrique, Commission de l'Union africaine et Banque africaine de développement (2009, 2012, 2015), *Annuaire statistique pour l'Afrique*.

La structure d'âge reflète la jeunesse de la population guinéenne. Les enfants (0-14 ans révolus) représentent 42,1 % de la population totale et la population de 15-64 ans représentent 54,8 % de la population totale. Quant au taux de dépendance qui mesure le nombre de personnes en âge inactif (population de moins de 15 ans et population âgée de 60 ans et plus) pour 100 personnes d'âge actif (population âgée de 15 à 59 ans révolus) est de 83,4 %. Ce qui traduit une forte charge de la population inactive sur celle active.

4.2 Pauvreté et emploi

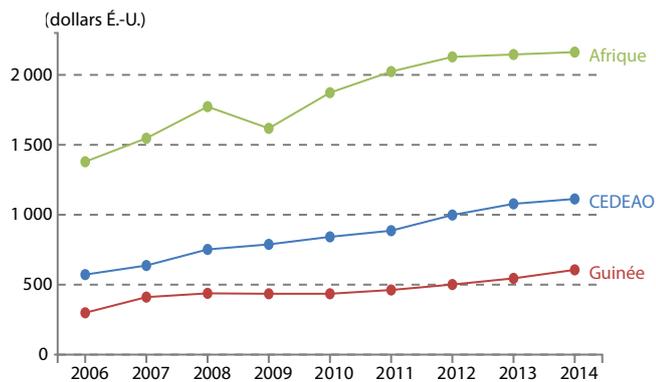
Une détérioration des conditions de vie des ménages entretenue plus par les effets des inégalités de revenu que par les effets de croissance économique

Le revenu national brut par habitant de la Guinée s'établit à 606 dollars des États-Unis en 2014³ contre 299 dollars des États-Unis en 2006, soit largement en deçà de la moyenne de la CEDEAO (851,70 dollars des États-Unis en moyenne) et de l'Afrique (1 850,20 dollars des États-Unis) sur la période 2006-2014.

La Guinée présente une situation particulière en matière de réduction de pauvreté. La situation de la pauvreté estimée à partir de la ligne nationale de pauvreté (de 8 800 francs guinéens, soit environ 1,10 dollars des États-Unis) s'est aggravée au cours

³ Le maintien de la tendance haussière du revenu par tête en 2014, malgré le fort ralentissement de la croissance du PIB réel, pourrait s'expliquer par l'inflation de 9,7 % en 2014 et les revenus et transferts courants net reçus de l'étranger. Ces derniers ont enregistré une hausse de 8,0 % due en partie à l'épidémie à virus Ebola.

Figure 10: Évolution du revenu national par habitant (en dollars des États-Unis)



Source: Données extraites du cadrage macroéconomique de la Direction générale de l'économie (Ministère de l'économie et des finances), juillet 2015 ; *Annuaire statistique pour l'Afrique 2015* et calculs de la Commission économique pour l'Afrique.

de la dernière décennie comme l'atteste l'incidence de la pauvreté qui est passé de 49,1 % en 2003 à 53 % en 2007, puis à 55,2 % en 2012.

Selon une étude de l'Institut national de la Statistique, l'aggravation de la pauvreté entre 2004 et 2012 est liée à la forte augmentation du prix des produits alimentaires et notamment du riz, qui a constitué près d'un tiers de la consommation alimentaire en 2012, l'exode rural, la structure du marché de travail et le faible niveau des revenus, ainsi que l'exacerbation de la corruption (Institut national de la Statistique, 2012b).

Il faut souligner que la dynamique de la manifestation de la pauvreté en Guinée est similaire à celle de la plupart des pays du continent. En effet, la pauvreté qui avait initialement un profil rural a commencé à se déplacer dans les zones urbaines à travers une tendance à l'augmentation de l'inégalité des revenus, comme l'atteste l'état du coefficient de Gini sur la période 2007-2012 par rapport aux périodes antérieures. Cette tendance à la paupérisation des villes serait due en partie au phénomène d'urbanisation non contrôlée, caractérisée par des zones périurbaines de plus en plus précaires.

En Guinée, la question de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle reste la préoccupation majeure face à la montée croissante du chômage. Selon les résultats de l'enquête spécifique sur l'emploi et le travail décent réalisée en 2012, le phénomène touche particulièrement les jeunes (25-34 ans soit 54 % de la population). Le taux de chômage est estimé à 20 % pour cette frange de la population. Cette enquête estime à 10 % le taux de chômage des jeunes urbains et près de 64 % de ces chômeurs résident à Conakry. Selon le sexe, 59 % des chômeurs urbains sont des hommes contre 41 % pour les femmes. Les jeunes de la tranche d'âge de 25 à 34 ans sont les plus touchés par le phénomène en milieu urbain, en réponse à la forte croissance démographique, l'exode rural ainsi que l'inadéquation formation-emploi au regard de la structure de l'économie nationale.

La structure globale des emplois montre qu'une bonne partie de la main-d'œuvre est employée dans le secteur primaire agricole qui occupe plus de 60 % des emplois et 92,5 % des activités informelles. Ce secteur occupe 64 % des hommes et 74 % des femmes. Le secteur secondaire ne fournit que 5 % des emplois principalement destinés aux hommes. Quant au secteur tertiaire, essentiellement représenté par le commerce, il fournit 25 % des emplois et occupe 27 % de la main-d'œuvre masculine et 25 % de la main-d'œuvre féminine (Ministère de l'emploi, du travail, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, 2012). Toutefois, le secteur informel demeure le vivier des emplois en Guinée avec 92 % des actifs et le secteur formel 7,5 % (Ministère de l'emploi, 2012).

4.3 Santé

Un accès aux services sanitaires en amélioration mais à un rythme relativement lent par rapport aux cibles des objectifs du Millénaire pour le développement

Le profil sanitaire du pays reste préoccupant en dépit des progrès importants réalisés en matière de réduction de la mortalité des enfants de moins

de 5 ans qui est passée de 163 décès pour 1000 naissances vivantes en 2005 à 123 décès pour 1000 naissances vivantes en 2012. Il en est de même pour la mortalité infantile qui a baissé de 91 décès pour 1000 naissances vivantes en 2005 à 67 décès pour 1000 naissances vivantes en 2012 et le taux de mortalité néonatale de 39 à 33 décès pour 1000 naissances. Quant à la mortalité maternelle, elle a évolué de 980 à 724 décès pour 100 000 naissances vivantes sur la même période. Toutefois, ces taux restent les plus élevés dans la zone CEDEAO et du continent.

La malnutrition des enfants constitue également un problème de santé publique et contribue à la dégradation du profil sanitaire. En effet, selon l'enquête démographique et sanitaire réalisée en 2012, près d'un tiers des enfants âgés de moins de cinq ans (31 %) souffrent de malnutrition chronique et 14 % sous la forme sévère. Un enfant sur dix (10 %) est atteint de malnutrition aiguë et près d'un enfant sur cinq (20 %) connaît une insuffisance pondérale.

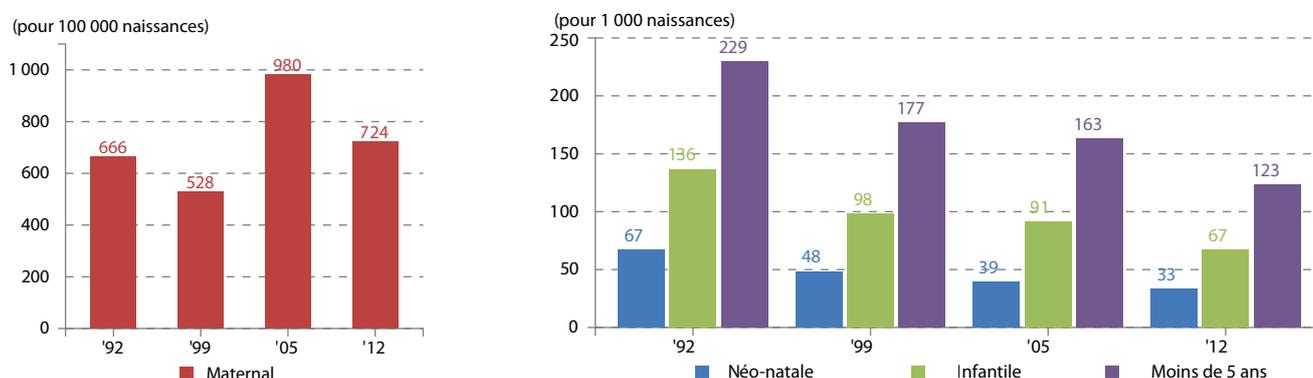
La lutte contre le VIH/sida s'est matérialisée par la mise en œuvre de plans d'urgence en Guinée. Néanmoins, le pays a enregistré une légère hausse

du taux de séroprévalence entre 2005 et 2012. Ainsi, Les résultats de l'enquête démographique et sanitaire de 2012 montrent que 1,7 % des adultes âgés de 15 à 49 ans sont séropositifs contre 1,5 % en 2005 pour le même groupe d'âge. En 2012, le taux de séroprévalence chez les femmes de 15 à 49 ans (2,1 %) est près du double de celui estimé chez les hommes du même âge (1,2 %).

Malgré ces efforts d'amélioration du cadre sanitaire pour un mieux-être de la population, l'espérance de vie à la naissance connaît une baisse, passant de 59,6 ans en 2011 à 56,4 ans en 2014. Cette dégradation de l'espérance de vie pourrait connaître une augmentation sous l'impact de l'épidémie de virus Ébola qui a fortement éprouvé la sécurité sanitaire du pays en 2014.

L'épidémie de virus Ébola qui a fortement affecté la Guinée (premier cas signalé en décembre 2103) a fait de nombreuses victimes. Au 30 décembre 2015, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré la fin de la transmission interhumaine du virus Ébola en Guinée avec comme bilan 2 536 décès sur 3 804 cas déclarés. Selon le rapport de la Commission économique pour l'Afrique sur les incidences socioéconomiques d'Ébola sur l'Afrique⁴, le taux

Figure 11: Évolution des taux de mortalité infantile, néonatale, des moins de 5 ans et du taux de mortalité maternelle



Source: Rapport pays 2014 de suivi des OMD, Ministère du plan et de la prospective et PNUD, 2015.

⁴ Commission économique pour l'Afrique, 2015, *Les incidences socioéconomiques d'Ébola sur l'Afrique*.

de mortalité dû à la maladie est estimé entre 60 et 70 %. Au-delà des pertes en vies humaines, les conséquences économiques de cette maladie se sont traduites par un ralentissement de l'activité, notamment à travers les sous-secteurs du transport, du commerce et de l'agriculture, avec comme effet, la flambée des prix des denrées alimentaires.

La gestion de l'épidémie au virus Ébola a démontré la forte vulnérabilité du système sanitaire guinéen et montré l'ampleur des efforts du Gouvernement pour reconstruire le système de santé. La gratuité des césariennes et des premiers soins pour les nouveaux nés décrétée par le Gouvernement actuel constitue déjà un signal fort en ce sens.

En matière de financement, la part du budget consacrée à la santé est très faible⁵ (2,3 % en moyenne) et a continuellement baissé au cours des dernières années (3,5 % en 2009, 2,5 % en 2011 et environ 2 % en 2012).

4.4 Éducation

En matière d'éducation, des progrès significatifs ont été enregistrés en matière de scolarisation; mais beaucoup d'efforts restent à faire pour parvenir à l'éducation universelle comme prôné dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement et améliorer la qualité de l'enseignement. En effet, le taux net de scolarisation au primaire a progressé de 53,3 % en 2002 à 66,7 % en 2013. Toutefois, le taux d'achèvement du primaire était de 61,9 % en 2013 contre 40,4 % en 2002. Ce niveau traduit la faible qualité de l'enseignement, l'inefficacité interne du système et sa faible capacité à réduire les abandons scolaires.

Du point de vue de l'égalité des sexes, le taux net de scolarisation des filles s'est établi à 69,4 % en 2013 contre 80,7 % chez les garçons avec un indice de parité filles/garçons estimé à 0,85 en 2013. Le

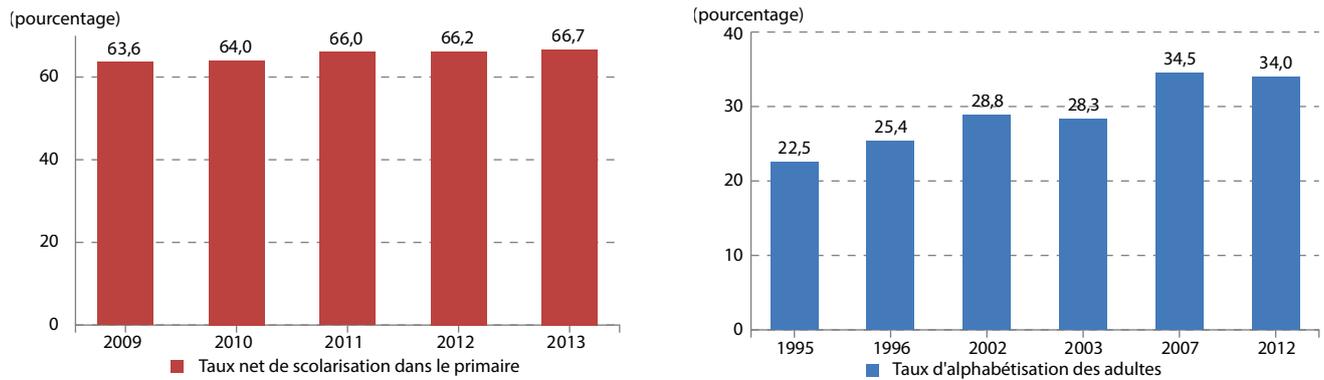
taux d'alphabétisation des adultes est passé de 28,8 % en 2002 à 34,0 % en 2012, ce qui constitue un atout essentiel pour accéder à des connaissances nouvelles et à des emplois décents.

Selon le rapport national de l'éducation pour tous en Guinée, en 2015, entre 2000 et 2013, les dépenses de l'éducation rapportées au PIB sont passées de 1,8 à 3,8. Ce qui démontre les efforts à faire pour le rayonnement du secteur à partir des ressources publiques. Cependant, cela reste en deçà de la moyenne dans les pays de la sous-région (18,3 %). La part de l'enseignement primaire dans les ressources publiques allouées au secteur a diminué, passant de 51 % en 2002 à 47 % en 2008 puis à 43 % en 2013. Cette part est en dessous de l'objectif fixé par l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'éducation pour tous qui représente 50 % des dépenses courantes de l'éducation.

Toujours selon le même rapport, concernant la qualité de l'éducation, la faiblesse de l'efficacité interne et externe découle entre autres de: i) la faible qualification des enseignants, ii) les effectifs pléthoriques dans les salles de classe, iii) la faible adéquation des profils du secondaire avec les filières de formation aux niveaux du technique professionnel et du supérieur, iv) l'inadaptation des formations aux besoins du marché de l'emploi, v) l'absence d'établissements secondaires techniques d'excellence, et vi) l'insuffisance numérique, le vieillissement et la faible motivation du corps enseignant.

⁵ Au regard du seuil minimal de 15 % aux termes des engagements d'Abuja.

Figure 12: Évolution du taux net de scolarisation dans le primaire et d'alphabétisation des adultes



Source: Commission économique pour l'Afrique, Commission de l'Union africaine et Banque africaine de développement, *Annuaire statistique pour l'Afrique: 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2015*) et Institut national de la Statistique de Guinée (*Annuaire statistique, 2013*).

4.5 Fiche d'évaluation de l'égalité des sexes de l'Union africaine*

L'Union africaine a proclamé 2015, *Année de l'autonomisation et de la promotion de la femme en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 pour l'Afrique*, dans le but d'imprimer un élan à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes sur le continent. En vertu de cet engagement, elle a élaboré une fiche d'évaluation de l'égalité des sexes en Afrique. Cette fiche vise à évaluer la situation en matière d'égalité des sexes et

d'autonomisation des femmes dans sept secteurs essentiels qui concourent à la transformation de la vie des femmes en assurant leur contribution à une croissance diversifiée, soutenue et inclusive. Ces secteurs essentiels sont les suivants: emploi, secteur des entreprises, accès au crédit, accès à la terre, participation à la vie politique et à la prise de décisions, santé et éducation aux niveaux du secondaire et de l'enseignement supérieur.

Interprétation du diagramme circulaire : Les résultats sont notés de 0 à 10, sachant que 0 correspond au pire niveau d'inégalité, 5 à une parité intermédiaire et 10 à une parité parfaite. La parité parfaite se traduit par une situation où les hommes et les femmes sont représentés à parts égales, quel que soit le degré de développement de la variable ou de l'indicateur évalué(e). Certains pays obtiennent un score supérieur à 10, ce qui signifie que les femmes jouent potentiellement un rôle plus décisif que les hommes dans le sous-secteur considéré du pays en question. Il convient toutefois de ne pas tirer de conclusions hâtives sur la seule foi des résultats, en particulier lorsqu'il existe de grandes variations d'un pays à l'autre en ce qui concerne les réalisations en matière de développement**.



* Les données utilisées pour calculer les résultats proviennent de plusieurs bases de données et sources internationales, à savoir : Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, indicateurs de développement, base de données sur l'intégration financière mondiale et enquêtes globales de la Banque mondiale, base de données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur l'égalité des sexes et les droits fonciers, Bureau international du Travail (BIT), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Division de la population du Secrétariat de l'ONU, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Union interparlementaire (UIP) et certaines sources de données nationales. Pour l'indicateur concernant l'accès à la terre, les données sont tirées de plusieurs sources; l'établissement des résultats et l'harmonisation des cadres législatifs ont été réalisés en interne par le Centre africain pour la statistique et le Centre africain pour le genre.

** Le diagramme circulaire provient de la fiche d'évaluation de l'égalité des sexes, élaborée par la Commission de l'Union africaine et présentée aux chefs d'État et de gouvernement à la vingt-cinquième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine, en juin 2015.

PRINCIPAUX DÉFIS: RENFORCER L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ POUR IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET LE PROCESSUS DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE GUINÉENNE

Moins de 3 % du potentiel énergétique mis en valeur avec plus de 49 % de taux de perte pour moins de 20 % de taux d'électrification des ménages et la satisfaction de moins de 50 % de la demande nationale d'électricité

5.1 Situation du secteur

Les défis auxquels est confronté le secteur de l'électricité en Guinée sont énormes en dépit d'importants potentiels hydroénergétiques dont dispose le pays. Selon les résultats de l'enquête légère sur l'évaluation de la pauvreté de 2012, ce potentiel est estimé à 6 000 MW (pour une énergie annuelle garantie de 19 300 GW/h), mais seulement 2,4 % de ce potentiel est exploité actuellement⁶ (Institut national de la Statistique, 2013). Plusieurs facteurs participent à entretenir cette situation, entre autres, le développement insuffisant des infrastructures électriques, l'insuffisance d'investissement, la défaillance du système de gouvernance et le manque de formation du personnel technique et commercial. Au plan régional, la présence de la Guinée dans des organisations sous-régionales de bassin (Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, Organisation pour la mise en valeur du

fleuve Gambie, Union du fleuve Mano et Autorité du Bassin du fleuve Niger) a facilité le renforcement de la mise en œuvre d'un certain nombre de projets de production et d'interconnexion énergétiques.

L'analyse des données caractéristiques du secteur (Institut national de la Statistique, 2013) indique qu'à fin 2012, le taux d'électrification des ménages en Guinée était estimé en moyenne, à 19,7 % au niveau national avec une grande disparité entre zone urbaine (35,5 %) et zone rurale (2,6 %). Ce résultat reste encore loin des objectifs de la CEDEAO. La CEDEAO a assigné aux pays membres l'objectif d'atteindre un taux d'électrification de 50 % en 2015 au plan national dont respectivement 25 % et 75 % en zone rurale et urbaine⁷. La capacité de production électrique de la Guinée, constituée majoritairement de la composante hydroélectrique, reste insuffisante pour couvrir les besoins nationaux en général et d'industrialisation en particulier. En effet, la composante hydroélectrique représente plus de 59 % de la puissance totale installée suivie de la composante thermique. La capacité de

⁶ Ce pourcentage correspond aux capacités des centrales hydroélectriques de Samou (33 MW), de Garafiri (75 MW) et de Kinkon (5 MW).

⁷ La CEDEAO a fixé trois objectifs aux États membres à l'horizon 2015: 66 % de la population, soit 214 millions de personnes résidant en milieu urbain ou rural, auront un accès au service électrique individuel, soit 100 % des populations périurbaines et urbaines et 36 % des populations rurales, au moins 60 % des personnes résidant en milieu rural vivront dans les localités disposant de force motrice, pour accroître la productivité du travail des actifs et auront accès à des services communautaires modernes et 100 % de la totalité de la population, soit 325 millions de personnes auront accès à un service de cuisson moderne.

production disponible actuelle est de 128 MW, soit 42,6 % du total installé pour une demande en pointe qui avoisine 195 MW. Ainsi, le pays a besoin d'une capacité supplémentaire d'au moins 67 MW pour couvrir la demande en période de pointe.

Sous l'effet conjugué d'une augmentation rapide de la demande qui est principalement tirée par la consommation du secteur minier (47 %) et des ménages (31 %) et d'une progression lente de l'offre, en raison du manque d'investissement et de la dégradation progressive de l'outil de production et de distribution, la Guinée présente un déficit structurel et croissant de production électrique.

Au total, la capacité installée est estimée à environ 300 MW alors que, d'après les estimations du Ministère de l'hydraulique et de l'énergie, la demande est d'environ 600 MW actuellement et pourrait atteindre 1 838 MW en 2025. Cet important déficit d'approvisionnement constitue un handicap majeur à l'industrialisation du pays et par ricochet à la transformation structurelle de l'économie guinéenne. Il apparaît donc que seulement 50 % de cette demande est satisfaite. Avec l'achèvement en 2016 de la construction du barrage de Kaléta et dont la capacité installée est estimée à 240 MW, ce déficit pourrait être théoriquement, toute chose égale par ailleurs, absorbé à 80 %. Cependant, la politique d'offre d'énergie électrique devrait être intégrée à la dynamique de croissance démographique et d'urbanisation en vigueur dans le pays.

5.2 Impact économique de l'électricité

En Afrique, la déficience dans la fourniture d'électricité influe à hauteur de 30 à 60 % sur la productivité, plus que la bureaucratie et la corruption cumulée. Elle coûte en moyenne, 6 % en recettes des entreprises du secteur structuré et jusqu'à 16 % de perte en revenus pour les acteurs du secteur informel et jusqu'à 30 % dans les dépenses courantes des ménages (Heurax, 2011).

Selon la Banque mondiale, le coût économique des délestages est estimé de 1 à 2 points de croissance par an dans les économies africaines.

L'analyse faite en Guinée indique que le coût de la défaillance⁸ électrique serait significatif en Guinée. Nonobstant le manque d'études ou de données statistiques permettant d'approfondir cette question, le coût de la défaillance électrique retenu par les planificateurs en Afrique varie généralement entre 1,2 et 2,8 dollars des États-Unis par kWh selon les systèmes électriques. Pour les pays de l'Afrique de l'Ouest, le PIB/kWh en moyenne sur la période 2005-2014, serait de l'ordre de 6 dollars des États-Unis/kWh contre 15,03 dollars des États-Unis/kWh pour le Burkina qui a un accès limité à une énergie à faible coût hydroélectrique (CEDEAO, 2013).

En prenant en compte ce facteur, le niveau pour la Guinée raisonnablement moins élevé est estimé à 2,2 dollars des États-Unis par kWh. Mais cela est contrarié par la défaillance du réseau de distribution haute et basse tensions avec 49 % de taux de perte induisant ainsi une hausse du déficit d'offre et par ricochet une augmentation des fréquences de délestage dans la fourniture d'électricité (Banque africaine de développement, 2013). En effet, ce réseau d'une longueur d'environ 2 500 km pour tout le pays dont 120 km dans la ville de Conakry, présente des défaillances par endroits, liées à son obsolescence et au niveau de tension non adapté. Mesurant l'ampleur de la situation, le Gouvernement guinéen, à travers l'appui de ses partenaires au développement (Banque islamique de développement et Fonds africain de développement) financent actuellement des projets de réhabilitation des réseaux de distribution et de centrales en vue d'améliorer l'efficacité du secteur de l'électricité.

⁸ Un producteur ou un réseau électrique est dit défaillant, lorsque tous les moyens de production disponibles sont utilisés, mais ne suffisent pas à satisfaire la totalité de la demande. Il y a alors nécessairement délestage. Le ratio PIB sur énergie consommée pour un pays est un indicateur approximatif de cette valeur maximale du préjudice.

En outre, les actions de redressement du sous-secteur de l'électricité engagées par le Gouvernement avec l'appui financier de la Banque mondiale ont abouti à la mise en place en juin 2015 d'un partenariat stratégique avec la firme internationale Veolia dans le cadre d'un contrat de gestion de la société Électricité de Guinée (EDG). Ce partenariat devrait à court terme permettre à la Guinée d'accroître la qualité des services d'EDG à travers une amélioration de la gestion technique et commerciale d'EDG.

5.3 Perspectives de développement du secteur énergétique en Guinée

Depuis le début du second semestre 2015, notamment après le lancement de la deuxième turbine du barrage hydroélectrique de Kaléta, la fourniture d'énergie électrique en Guinée (et notamment à Conakry) s'est considérablement améliorée. Cela permettra de soutenir durablement la croissance économique et d'accompagner le pays dans sa marche vers l'industrialisation de son économie. Avec l'achèvement du barrage de Kaléta prévue en 2016, son exploitation en pleine capacité de production devrait permettre de couvrir à hauteur de 80 % le déficit de fourniture d'électricité estimé à 300 MW en 2013.

Dans le cadre des réformes du sous-secteur avec l'appui de la firme Veolia et du contrat de partenariat stratégique de gestion, le Gouvernement poursuit les mesures d'amélioration de la situation financière de la société nationale d'électricité (Électricité de Guinée), à travers notamment, le réajustement des tarifs d'électricité. En outre, les travaux de révision de la loi sur l'électricité et l'élaboration des textes d'application de la loi sur les partenariats public-privé se poursuivent et censés être achevés d'ici à fin 2015. Une mise en œuvre efficace et soutenue de ces réformes et actions devrait à court terme réduire significativement le déficit énergétique de 300 MW. Ceci devrait donner plus visibilité aux efforts du

Gouvernement en matière d'industrialisation de l'économie.

En outre, dans le but d'assurer de manière durable la sécurité énergétique au profit des ménages et des unités industrielles, le Gouvernement s'est engagé dans les cinq années à venir: i) accroître la production d'électricité, ii) électrifier les localités rurales, iii) intensifier les extensions de réseau dans les zones périurbaines, iv) subventionner le branchement des populations défavorisées, v) diversifier les sources d'énergies en privilégiant les énergies renouvelables, et vi) prendre une part active au processus d'interconnexion des réseaux électriques sous régionaux (Ministère de l'économie et des finances, 2015a).

6

PRINCIPAUX MESSAGES À RETENIR

La gestion de l'épidémie de virus Ébola a sérieusement affecté la dynamique de pilotage à moyen et long terme des politiques de développement économique et social du pays, notamment à travers le troisième Document stratégique de réduction de la pauvreté et le Programme de développement économique et social 2011-2015. En effet, le souci de parer aux besoins urgents de prise en charge des malades a inéluctablement créé un effet d'éviction des dépenses d'investissements structurants dans les domaines particuliers des infrastructures économiques et sociales. L'épidémie de virus Ébola a également affecté les performances macroéconomiques, avec une croissance économique de 1,1 % (contre une prévision initiale de 4,5 %) et attendue à 0,7 % en 2015.

Dans ce contexte de situation intérieure difficile, le pays doit également faire face à un environnement économique international peu favorable marqué par la baisse des prix des matières premières, y compris la bauxite, l'or, les diamant, etc., la timidité dans la reprise de l'activité économique mondiale.

En outre, l'orientation structurelle de l'économie guinéenne dans l'exploitation minière (principalement la bauxite, l'or et le diamant) qui a représenté 23,7 % du PIB et généré près de 90 % des recettes d'exportation en 2014 expose le pays à des risques exogènes majeurs.

Dans ce contexte, la mise en œuvre de réformes ambitieuses de diversification de l'économie

s'impose aux autorités du pays, et l'industrialisation constitue une réelle opportunité à condition que le pays s'oriente vers la mise en œuvre d'une politique industrielle sélective.

À cet égard, le développement industriel du pays passe d'abord et nécessairement par une amélioration significative de la fourniture d'énergie électrique dont la situation actuelle est caractérisée entre autres par la mise en valeur de moins de 3 % du potentiel existant, un taux de perte de plus de 49 % et un accès à l'électricité pour les ménages limité à 20 %. Il s'y ajoute la non couverture de la demande pour plus de 50 %.

Au plan social, la gestion de l'épidémie de virus Ébola a mis en exergue la faiblesse et la forte vulnérabilité du système de santé de la Guinée. La faiblesse qualitative et quantitative du plateau technique et le caractère inapproprié des stratégies de riposte sanitaire en cas d'épidémie sont entre autres les principaux goulots d'étranglement du système de santé guinéen. Les leçons tirées des échecs dans la gestion de l'épidémie devraient constituer un atout et une opportunité pour les autorités guinéennes pour bâtir un système de santé performant.

Aussi, sur la base des défis et goulots d'étranglement de l'essor économique et social de la Guinée identifiés à travers l'analyse, les messages essentiels à retenir sont:

- Accélérer et achever les travaux de construction de barrages en cours, réhabiliter les réseaux de transmission et de distribution, améliorer la gouvernance d'Électricité de Guinée afin d'augmenter significativement la production à moindre coût de l'énergie électrique et combler à court terme le déficit d'offre de 300 MW;
- Assurer la diversification de l'économie en développant à large échelle et à moyen et long terme, toute la chaîne des valeurs agricoles de deux filières agricoles⁹ de l'économie guinéenne afin de réduire la forte dépendance de l'économie envers le secteur minier. Ceci passe nécessairement par la mise en place d'une politique de développement agricole appropriée, soutenue en amont par une meilleure productivité agricole et tirée en aval par une politique industrielle et commerciale sélective;
- Renforcer les réformes de transformation structurelle de l'économie à travers la mise en place de politiques industrielle et commerciale sélectives qui tiennent compte des potentialités de transformation et de commercialisation du pays en produits agroalimentaires en développant toutes les chaînes de valeurs régionales y relative;
- Renforcer l'effort budgétaire à la mise en œuvre de politiques sociales efficaces favorisant l'accès de tous aux services sociaux de base, la promotion des emplois pour les jeunes et l'autonomisation de la femme en mettant l'accent sur les infrastructures, les équipements et les ressources humaines dans les secteurs de la santé (éprouvé par l'épidémie de virus Ébola) et de l'éducation sans oublier l'intensification des programmes de filets sociaux (afin de respecter les engagements régionaux sur le financement de la santé et de l'éducation). Ceci passe nécessairement par un élargissement de l'assiette fiscale et un renforcement des capacités de recouvrement fiscal et de la rigueur dans la gestion budgétaire.

⁹ Le processus d'identification de ces deux filières doit être rigoureusement et objectivement conduit, en tenant compte des potentialités et atouts du pays en la matière.

7. ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES NATIONALES

Note de méthodologie sur l'évaluation de la qualité des données

La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs: un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évaluées la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Indicateurs démographiques	Valeur	Évaluation
Population (en millions)	10,523 (2014)	1
Enfants (0-14 ans)	42,1 % (2014)	1
Adultes (15-64 ans)	54,8 % (2014)	1
Plus de 65 ans	3,1 % (2014)	1
Population urbaine (en pourcentage)	36,9 (2014)	1
Taux de croissance annuelle moyen (en %)	3,1 (2014)	1
Indice synthétique de fécondité	4,9 (2013)	1
Espérance de vie à la naissance: (en années)	56,4 (2014)	1

Indicateurs clés macroéconomiques et sectoriels	Valeur	Évaluation
Taux de croissance réel du PIB (en pourcentage)	1,1 % (2014)	1
PIB (en milliards de dollars É.-U.)	7,23 (2014)	1
PIB en prix constants (en milliards de dollars É.-U.)	7,3 (2014)	1
Inflation – évolution annuelle (en %)	9,7 (2014)	1
Solde du compte courant (en milliards de dollars É.-U.)	-0,48 (2014)	1

Tendances économiques et indicateurs de performance	Valeur	Évaluation
Flux nets d'investissement direct étranger (en millions de dollars É.-U.)	2 097 (2014)	2
Exportations totales (en milliards de dollars É.-U.)	26,7 (2014)	1
Exportations des produits miniers (en milliards de dollars É.-U.)	24,03 (2014)	1
Importations totales (en milliards de dollars É.-U.)	337,2 (2014)	1

Éducation et emploi	Valeur	Évaluation
Taux d'alphabétisation (15-24 ans) (en pourcentage)	54,6 (2012)	1
Taux net de scolarisation dans le primaire (en %)	66,7 (2013)	1
Taux d'achèvement du primaire (en %)	61,9 (2013)	1
Indice de parité filles/garçons	0,85 (2013)	1
Taux net de scolarisation des filles (en %)	69,4 (2013)	1
Ratio emploi-population totale (en pourcentage)	62,2 (2012)	1
Population en dessous du seuil international de pauvreté (2 dollars É.-U. par jour, en %)	55,1 (2014)	1
Taux de chômage total (en %)	1,7 (2012)	3

Santé	Valeur	Évaluation
Taux de mortalité des moins de 5 ans pour 1 000	123 (2012)	1
Taux de mortalité maternelle pour 100.000 naissances vivantes:	724 (2012)	1
Pourcentage des enfants de moins de 5 ans en insuffisance pondérale (en %)	18,7 (2012)	1
Taux de mortalité infantile pour 1 000	67 (2012)	1
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	45,3 (2012)	1
Taux de prévalence du VIH/sida chez les 15-49 ans	1,7 (2012)	1

Codes des sources de données

1. Données nationales officielles
2. Fonds monétaire international
- 3: Organisation internationale du Travail

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Banque africaine de développement (BAD), 2011a, *Document de stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique de l'Ouest 2011-2015*, mars 2011.
- _____, 2011b, *Document de stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique de l'Ouest 2011-2015*, mars 2011.
- _____, 2011c, *Document de stratégie-pays 2012-2016*, République de Guinée, décembre 2011.
- _____, 2013, *Deuxième projet de réhabilitation et d'extension des réseaux électriques de Conakry*, Fonds africain de développement, juillet 2013.
- Banque mondiale 2015a, *base de données des indicateurs du développement dans le monde*, consultée en septembre 2015.
- _____, 2015b, *bases de données Doing Business 2010 et 2015*, consultée en septembre 2015.
- Commission économique pour l'Afrique, 2015, *Incidences socioéconomiques d'Ébola sur l'Afrique*.
- _____, 2015a, *Profil de pays – Cameroun*, mars 2015.
- _____, 2015b, *Profil de pays – Nigéria*, mars 2015.
- _____, Commission de l'Union africaine, 2015, *Report on the state-of-play of progress towards regional free trade areas (FTAs) at regional economic community level, both in the Tripartite and other Regional Economic Communities*, Document présenté à la huitième Conférence des ministres africains du commerce, Addis-Abeba, mai 2015.
- _____, _____, Banque africaine de développement, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, *Annuaire statistique pour l'Afrique*.
- _____, _____, _____, 2012, *État de l'intégration régionale en Afrique V: Vers une zone de libre-échange continentale africaine*.
- _____, _____, _____, 2013, *État de l'intégration régionale en Afrique VI: Harmonisation des politiques visant à transformer l'environnement commercial*.
- Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), 2013, *Régulation régionale du secteur de l'électricité ouest-africaine, Phase II, Programme d'action 2009-2013*.
- _____, 2014, *Rapport de convergence pays de la CEDEAO*, juillet 2014.
- _____, 2015, *Base de données ECOMAC*, consultée en septembre 2015.
- Fonds monétaire international (FMI), 2015, *Note d'information du FMI sur l'approbation de l'annulation d'une partie de la dette de la Guinée due au FMI* www.imf.org/external/french/np/sec/pr/2015/pr15137f.htm, consultée le 28 octobre 2015.
- Heuraux, C., 2011, *L'électricité au cœur des défis africains*, *Revue Afrique contemporaine*, n°237.
- Institut national de la Statistique (INS), 2012a, *Enquête légère sur l'évaluation de la pauvreté*, Ministère du Plan et de la prospective.
- _____, 2012b, *Pauvreté et inégalités en Guinée de 1994 à 2012, analyse à partir d'enquêtes auprès des ménages*, version finale, juillet 2012.

_____, 2013, *Annuaire statistique 2013*, décembre 2013.

Kaba Mohamed, 2014, *Rapport-pays sur la situation et les dispositifs d'insertion et de formation professionnelle de jeunes en Guinée*, Rapport d'évaluation, Conakry.

Malan, O. et I. Diagne, 2015, *Perspectives économiques de la Guinée*, consultées sur www.africaneconomicoutlook.org

Ministère de l'économie et des finances, 2009, *Note de conjoncture de l'économie guinéenne, quatrième trimestre*, N°82, Direction nationale des études économiques et de la prévision, février 2010.

_____, 2012, Différents rapports de convergence, réunion du Comité politique macroéconomique, documents de travail.

_____, 2013, Troisième Document de stratégie de réduction de la pauvreté 2013-2015, Ministère de l'économie et des finances, Secrétariat permanent de la stratégie de réduction de la pauvreté (SP-SRP), mai 2013.

_____, 2014, *Étude d'impact économique de la fièvre hémorragique à virus Ébola en Guinée*, Direction nationale des études économiques et de la prévision (DNEEP), Conakry, novembre 2014.

_____, 2015a, *Rapport de mise en œuvre du troisième Document de stratégie de réduction de la pauvreté 2013-2015*, Secrétariat permanent de la stratégie de réduction de la pauvreté, juillet 2015.

_____, 2015b, *Loi de finances, 2013, 2014 et projet de loi de finances 2015*, Ministère délégué au budget, Direction nationale du budget.

_____, 2015c, *Cadrage macroéconomique*, Direction générale de l'économie, Comité de prévision et de conjoncture, juillet 2015.

Ministère de l'emploi, du travail, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, (2012), *Enquête spécifique sur l'emploi et le travail décent*.

Ministère d'État à l'énergie (2013), *Étude sur le partage des recettes issues de la vente de l'électricité du barrage de Fomi avec les populations affectée*. Rapport final, octobre 2013.

Ministère délégué à l'environnement, eaux et forêts (2013), *Plan national d'investissement en matière d'environnement 2013-2017*, No 001/RCN-GDE/2012, juillet 2013.

Ministère du Plan et de la prospective (2015), *Rapport national de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement en Guinée*, édition 2014.

Organisation des Nations Unies (2015), *Objectifs du Millénaire pour le développement*, Rapport 2015 du Secrétaire général.

République de Guinée (2015), *Examen national 2015 de l'éducation pour tous: Guinée*.

Shanker, Anjali. 2012, *Accès à l'électricité en Afrique subsaharienne: retours d'expériences et approches innovantes*, Document de travail, Paris, 2012.

SOFRECO (2010), Réalisation de l'étude d'un plan stratégique du sous-secteur de l'énergie électrique au Togo, décembre 2010.

ANNEXES

Annexe 1: Synthèse des résultats de l'évaluation de la fiabilité des prévisions en Guinée à partir de la technique de décomposition de Theil

Croissance du PIB	BAD	EIU	FMI	SNO	DAES
Proportion du biais (UM)	0,72	0,22	0,66	0,39	0,05
Proportion de régression (UR)	0,16	0,16	0,01	0,09	0,01
Proportion de perturbation (UD)	0,12	0,62	0,33	0,52	0,94
Inflation					
Proportion du biais (UM)	0,08	0,00	0,00	0,01	0,31
Proportion de régression (UR)	0,01	0,85	0,15	0,03	0,09
Proportion de perturbation (UD)	0,91	0,15	0,84	0,96	0,60
Solde du compte courant					
Proportion du biais (UM)	0,23	0,07			
Proportion de régression (UR)	0,16	0,52			
Proportion de perturbation (UD)	0,61	0,40			

BAD : Banque africaine de développement

EIU : Economist Intelligence Unit

FMI : Fonds monétaire international

SNO : sources nationales officielles

DAES : Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU

Source: Division des politiques macroéconomiques de la CEA, 2015.

Annexe 2: Contributions sectorielles à la croissance du PIB (en point de pourcentage)

Secteurs	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Secteur primaire	0,81	0,59	0,76	0,67	0,69	0,98	0,85	1,11	0,61
Agriculture, chasse	0,58	0,44	0,51	0,45	0,50	0,71	0,57	0,79	0,52
Élevage	0,15	0,17	0,17	0,16	0,16	0,18	0,19	0,18	0,06
Pêche	0,02	-0,01	0,02	0,02	-0,03	0,04	0,03	0,06	-0,01
Sylviculture et forêts	0,06	-0,01	0,06	0,04	0,05	0,06	0,06	0,08	0,04
Secteur secondaire	0,73	0,54	3,02	-1,05	0,75	1,45	1,16	0,28	1,04
Mines	-0,24	0,35	2,06	-1,15	0,16	0,62	-0,30	-0,95	0,53
Secteur manufacturier	0,11	-0,01	0,09	0,09	0,07	0,25	0,27	0,20	-0,06
Eau, électricité	0,00	0,02	0,02	0,02	0,01	-0,02	0,14	-0,04	0,03
Bâtiment et travaux publics	0,86	0,17	0,85	-0,01	0,52	0,59	1,05	1,07	0,53
Secteur tertiaire	0,48	0,22	0,92	0,30	0,51	1,20	1,25	0,88	-0,43
Commerce	0,24	0,16	0,37	-0,19	0,15	0,81	0,69	0,38	-0,47
Transports	0,03	0,08	0,19	-0,03	0,09	0,33	0,33	0,17	-0,13
Administrations	0,14	-0,03	0,34	0,46	0,23	-0,03	0,13	0,25	0,14
Autres	0,06	0,01	0,03	0,06	0,03	0,09	0,09	0,07	0,03
Droits, taxes et impôt	0,48	0,41	0,23	-0,20	-0,02	0,24	0,64	0,00	-0,15
Croissance PIB	2,50	1,76	4,94	-0,28	1,94	3,87	3,91	2,27	1,07

Source: Données extraites du cadrage macroéconomique de la Direction générale de l'économie, juillet 2015 et calculs de la CEA.